

# Hebdo Canada



Volume 8, N° 21  
(Hebdomadaire)

le 21 mai 1980

Ottawa, Canada

Importance de la recherche pour le Canada .....	1
Message de condoléances du Canada ..	3
Conseil national sur le troisième âge ..	3
Retour en Hollande d'anciens combattants canadiens .....	3
Un "oui" ne signifie pas la fin du Canada, un "non" ne veut pas dire la fin du problème .....	4
Bell Canada célèbre son centième anniversaire .....	6
L'éducation supérieure est toujours payante .....	6
Quelques faits sur la motoneige .....	6
La chronique des arts .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Importance de la recherche pour le Canada

*Les innovations et les changements technologiques sont des facteurs déterminants de notre croissance économique et ils représentent les seuls moyens réalistes de mieux soutenir la concurrence des partenaires commerciaux du Canada, a déclaré le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, M. John Roberts, dans une allocution prononcée, le 5 mai à Ottawa, devant l'Association canadienne des administrateurs de la recherche universitaire.*

*Voici des extraits de ce discours donnant les grandes lignes de l'augmentation des dépenses relatives à la recherche et au développement.*

...Le gouvernement a certifié l'importance de la recherche et du développement (R-D) dans notre économie et a confirmé, récemment, l'objectif national... à 1,5 p. cent du produit national brut; cet objectif, qui devrait être atteint d'ici le milieu des années 80, dénote une grande ambition et sa réalisation apportera des avantages significatifs. Pour y parvenir, il faudra que tous les secteurs "exécutants" de la R-D renforcent leurs efforts. Actuellement, si l'on compare notre situation à celle qui existe dans d'autres pays, la participation de l'industrie canadienne à la R-D est une des plus basses qui soit; il est donc doublement important de l'augmenter. Le gouvernement a instauré un grand nombre de programmes et de politiques à cette fin...

Le gouvernement désire s'assurer que le secteur de la recherche universitaire peut répondre à toutes les possibilités offertes, et il a encouragé les conseils de subventions à présenter leurs plans quinquennaux; ces plans permettent à la communauté scientifique d'atteindre une certaine stabilité, de susciter une force d'impulsion nécessaire à une recherche efficace et de donner l'occasion aux chercheurs de poursuivre des recherches générales à plus long terme...

## Augmentation des dépenses de R-D

...Le gouvernement a confirmé une augmentation de \$41,8 millions pour le budget de 1980-1981 du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), ce qui porte le budget total à \$162,6 millions; il s'agit d'une augmenta-

tion de 35 p. cent par rapport à celui de l'an dernier.

...Le CRSNG consacrera une proportion importante de cette augmentation aux nouveaux programmes de formation afin d'encourager les jeunes chercheurs de talent à poursuivre des recherches universitaires supérieures. Ces nouvelles subventions iront à la fois aux universités et à l'industrie et elles devraient encourager un transfert accru de la technologie et du personnel spécialisé vers l'industrie.

Les fonds du CRSNG serviront également à appuyer d'autres objectifs importants: ils renforceront les talents de la recherche, ils serviront également à remplacer le matériel démodé et à accroître les programmes de recherche thématique du Conseil dans les domaines d'intérêt national.

Selon le Budget principal des dépenses, les augmentations budgétaires des deux autres conseils pour l'année 1980-1981 sont les suivantes: le budget du Conseil de recherches médicales (CRM) s'élève à \$82,2 millions, soit une augmentation de 17 p. cent, et le budget du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) à \$41,7 millions, soit une augmentation de 16 p. cent. Les budgets à plus long terme des trois conseils seront évalués dans le contexte des exigences financières totales du gouvernement au cours des prochaines années.

Les augmentations budgétaires des conseils ne sont qu'une partie de l'augmentation globale des dépenses de R-D du gouvernement pour 1980-1981. L'augmentation totale de la R-D dans le do-

C'était cette semaine...

Le 22 mai 1919, la Chambre des communes adoptait une motion de loi interdisant les titres de noblesse pour les Canadiens. Cependant, ce n'est qu'en 1935 que l'on cessa définitivement de conférer des titres.

maine des sciences naturelles, y compris l'augmentation du CRSNG, atteint \$155 millions... Néanmoins, mes efforts seront orientés en vue d'obtenir un engagement financier encore plus grand. Je suis d'avis qu'une somme de \$190 millions serait tout à fait appropriée, et je suis presque sûr que d'autres augmentations relatives à l'engagement du gouvernement pour l'année 1980-1981 seront annoncées plus tard. En plus des augmentations apportées au budget du CRSNG, voici quelques autres points saillants des accroissements actuels des dépenses: \$9 millions pour les programmes des satellites *Anik-C* et *Anik-D*; \$10 millions pour les mesures de conservation et pour les énergies renouvelables; \$19 millions pour le Programme d'expansion des entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce; et \$4 millions pour le fonctionnement des installations TRIUMPH à l'Université de la Colombie-Britannique.

#### Apport des provinces

...Les provinces accordent une attention de plus en plus marquée à la science et à la technologie. Des conseils de recherches provinciaux ont été créés et, de plus en plus, on voit naître un peu partout des centres d'études et autres foyers de recherche industrielle. Le financement de-

vient plus facile grâce à l'utilisation des revenus du pétrole et des loteries, surtout dans le domaine de la recherche médicale. Tous ces facteurs indiquent que la participation des provinces dans le domaine de la R-D augmente de façon remarquable, et je suis très heureux de le constater... Un tel état de choses nous montre la nécessité d'améliorer les moyens de consultation et de coordination entre les deux ordres de gouvernement. J'aimerais avoir l'occasion d'étudier avec mes homologues provinciaux la recherche universitaire et l'expansion technologique dans l'industrie, dans la mesure où elles se rapportent à la fois aux intérêts nationaux et provinciaux.

#### Main-d'oeuvre hautement qualifiée

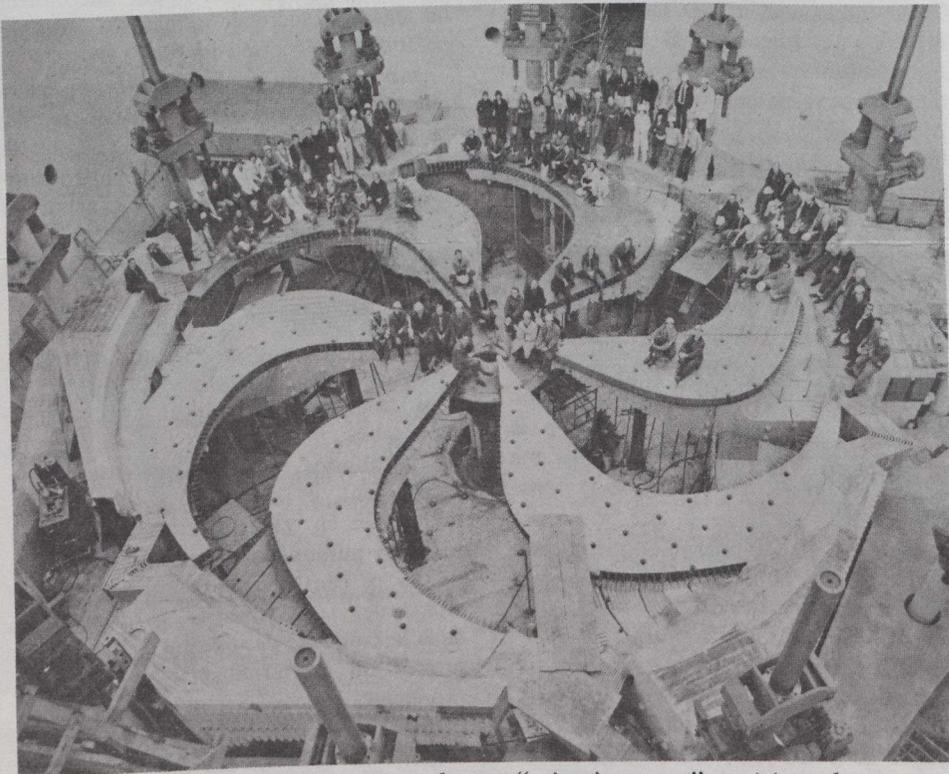
...L'objectif de 1,5 p. cent a une incidence importante sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée (MHQ), surtout celle des sciences appliquées et du génie ainsi que celle de l'administration des affaires et de la gestion des entreprises. Des études effectuées par le Ministère indiquent que, même si l'objectif de 1,5 p. cent est atteint d'ici 1985, l'on pourrait manquer d'environ 3 000 à 4 000 chercheurs compétents, surtout dans le domaine des études appliquées.

En plus des efforts faits dans le do-

maine de la R-D, l'économie canadienne connaît d'autres expansions qui feront accroître les besoins de MHQ... L'accroissement de la R-D industrielle est suivi d'une augmentation de l'emploi proportionnelle au rythme où les nouveaux produits et procédés passent du stade de la mise au point à celui de la production. Une telle expansion augmentera les besoins de MHQ dans les domaines des sciences appliquées, du génie et de l'administration et aggravera le manque de ressources en personnel associé à l'objectif de 1,5 p. cent.

Dans son rapport, intitulé *La Recherche universitaire en péril*, le Conseil des sciences a mis l'accent sur des problèmes réels relatifs à la disponibilité des ressources. Le nombre d'étudiants appartenant au groupe d'âge de 18 à 24 ans aura diminué de 20 p. cent d'ici la fin de la décennie, en raison de la baisse marquée du taux des naissances pendant les années 1960. On prévoit que le groupe d'âge universitaire ne commencera à augmenter de nouveau que vers le milieu des années 90... Il est donc probable que moins d'étudiants pourront entreprendre des études universitaires supérieures, que la mobilité des enseignants sera moindre et que peu de nominations nouvelles seront effectuées. On devra imposer des restrictions budgétaires à cause de la baisse des effectifs scolaires et d'une structure salariale influencée par l'ancienneté des enseignants. Le besoin de regrouper...les programmes et les installations universitaires deviendra plus urgent... Par conséquent, le système universitaire commence à connaître une période d'instabilité et de restrictions à une époque où les pressions exercées sur les universités se font de plus en plus grandes...

La science et la technologie font beaucoup évoluer notre société canadienne. Par exemple, notre réseau de communication, notre système d'alimentation et nos ressources énergétiques connaissent des transformations rapides. Nous avons aussi des occasions formidables de mettre à l'épreuve nos talents de création dans des entreprises économiques, sociales et culturelles. Les universités instruisent et forment un grand nombre des personnes-ressources de l'avenir, et, grâce aux plans quinquennaux des conseils et à d'autres initiatives, le gouvernement fédéral fournira l'encouragement et l'appui nécessaires pour renverser la situation de la R-D au Canada. Le gouvernement s'est engagé à mieux faire connaître aux Canadiens la R-D.



L'accélérateur TRIUMPH, énorme cyclotron "usine à mesons", vu ici pendant sa construction. Ce projet, qui réunit trois universités, profite de l'augmentation des subventions du gouvernement.

## Message de condoléances du Canada

À l'annonce du décès, le 4 mai, du président de la Yougoslavie, le maréchal Josip Broz Tito, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a envoyé un message de condoléances au gouvernement de ce pays.

Le président Tito, souligne M. Trudeau dans son message, était devenu "une légende de son vivant et ses idées de même que son influence débordaient largement les frontières de la Yougoslavie".

"Nous nous souviendrons de lui comme d'un homme qui aura inlassablement oeuvré en faveur de la détente, du désarmement et de l'amélioration des relations entre les nations. Je suis convaincu que la Yougoslavie saura poursuivre, avec la force et l'indépendance qu'elle a su acquérir sous la direction du président Tito, l'oeuvre en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde à laquelle ce dernier a consacré toute sa vie."

Le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer ont conduit la délégation représentant le Canada aux obsèques du président Tito, le 8 mai à Belgrade.

## Conseil national sur le troisième âge

La création d'un Conseil consultatif national sur le troisième âge a été annoncée récemment par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin. Il conseillera le Ministre sur toutes les questions relatives à la qualité de la vie des citoyens âgés.

Le mandat du Conseil est le suivant: examiner les besoins et les problèmes des personnes âgées, recommander les mesures nécessaires pour corriger la situation, consulter les associations nationales, provinciales et locales qu'intéresse la question du vieillissement, publier des rapports et stimuler le débat public.

Le Conseil est composé de 18 membres, représentants d'organismes nationaux ou provinciaux, de spécialistes des sciences sociales et de la médecine, de membres des clubs de l'âge d'or et du public.

Selon Mme Bégin, la création du Conseil consultatif national sur le troisième âge répond à un besoin d'orientation pour la solution des problèmes concernant la population âgée toujours croissante du Canada.

## Retour en Hollande d'anciens combattants canadiens



*Des milliers de Hollandais ont applaudi le défilé des anciens combattants à Amsterdam.*

Le 5 mai 1945, soit environ 11 mois après le débarquement de Normandie, la première armée canadienne achevait de libérer la Hollande. Trente-cinq ans plus tard, 1 600 anciens combattants canadiens sont retournés en Hollande où ils ont participé à des cérémonies d'anniversaire.

Leur délégation était présidée par le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Daniel J. MacDonald. Le Ministre a assisté, le 5 mai, à un défilé de 1 250 anciens combattants canadiens, à Nimègue, et, le 7 mai, à une cérémonie commémorative au cimetière de guerre canadien à Groesbeek, près des lieux de la fameuse bataille d'Arnhem. D'autres cérémonies ont également eu lieu dans les cimetières canadiens de Holten et Bergen op Zoom.

La reine Béatrice, la princesse Juliana, le prince Bernhard, l'ambassadeur du Canada en Hollande, M. Georges Blouin, et M. MacDonald ont déposé des gerbes de fleurs devant le monument élevé à la mémoire des 2 300 Canadiens qui reposent dans le cimetière de Groesbeek. "Nous n'oublierons jamais ces Canadiens", a affirmé le premier ministre de Hollande, M. Andries van Agt, lors de la cérémonie qui a réuni 20 000 Hollandais et plus de 2 000 anciens combattants canadiens et des forces alliées.

Le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, M. Bell Irving, qui commandait en 1945 les premières troupes canadiennes arrivées à Amsterdam, a assisté avec le chef de l'état-major canadien, l'amiral R.H. Falls, à une marche

commémorative dans la capitale néerlandaise, à laquelle ont pris part 350 anciens combattants canadiens et des véhicules historiques.

Le 5 mai, à La Haye, des bombardiers du type Lancaster XHH ont réédité les parachutages de vivres par lesquels les forces alliées ont soutenu les habitants affamés de Hollande pendant les derniers jours de la Deuxième Guerre mondiale.

Le prince Bernhard des Pays-Bas a posé, en présence d'un grand nombre de représentants des alliés, une gerbe devant l'hôtel "De Wereld" où a été signée le 5 mai 1945 la reddition des troupes allemandes aux Pays-Bas.



*La reine Béatrice de Hollande dépose une gerbe de fleurs devant le monument aux morts du cimetière canadien.*

## Un "oui" ne signifie pas la fin du Canada, un "non" ne veut pas dire la fin du problème

*Lors d'un déjeuner-débat sur le référendum au Québec, organisé par le Groupe sénatorial d'amitié France-Canada, à Paris le 7 mai, l'ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, a prononcé un discours que nous reproduisons dans sa presque intégralité.*

*Excluant tout esprit de partisanerie, M. Pelletier cherche surtout à informer ses auditeurs, aussi honnêtement que possible, sur ce qui se passe au Canada. En ce sens, son discours dépasse largement la question référendaire et garde tout son intérêt, même si au moment où nos lecteurs le liront le résultat du référendum sera déjà connu.*

...Pour comprendre [ce qui se passe au Québec], il faut d'abord et avant tout éviter ce que j'appellerais volontiers le catastrophisme. Les menaces à la cohésion canadienne et l'angoisse culturelle ressentie par de nombreux Québécois sont des faits bien réels, dont je n'entreprendrai pas une nouvelle description. Le référendum au Québec sur la Souveraineté-Association est un événement politique dont je ne tenterai sûrement pas de réduire l'importance. Le gouvernement démocratiquement élu d'une province canadienne, qui occupe au sein de notre fédération la première place par l'étendue de son territoire et la deuxième par le chiffre de sa population, propose à ses citoyens une formule constitutionnelle qui conduirait à la sécession, assortie d'un marché commun et d'une union monétaire. De toute évidence, ce n'est pas un événement négligeable.

Mais cela dit, ce référendum ne peut apporter, dans l'immédiat, aucun changement concret. Un "oui", même massif, le 20 mai prochain, ne provoquerait ni la rupture de la Confédération canadienne ni l'émergence d'un Québec indépendant. Le Canada serait toujours là, le 21 mai au matin, et pour plusieurs années encore. En corollaire, un vote massivement négatif ne réglerait rien non plus, dans l'immédiat, puisqu'il faudrait s'asseoir quand même à la table des négociations pour corriger certaines déficiences de la Constitution canadienne et adapter nos institutions à des réalités nouvelles apparues au milieu du siècle. Comme le disait un ex-premier ministre: une victoire du "oui" ne signifierait pas la fin du Canada; une victoire du "non" ne signifierait pas la fin du problème.

Et cela, il faut le noter, par la volonté de ceux-là mêmes qui tiennent ce référendum. La question posée aux Québécois leur demande en effet de confier à leur gouvernement provincial un mandat de négocier avec le reste du Canada. Rien de plus. Le préambule à la question posée

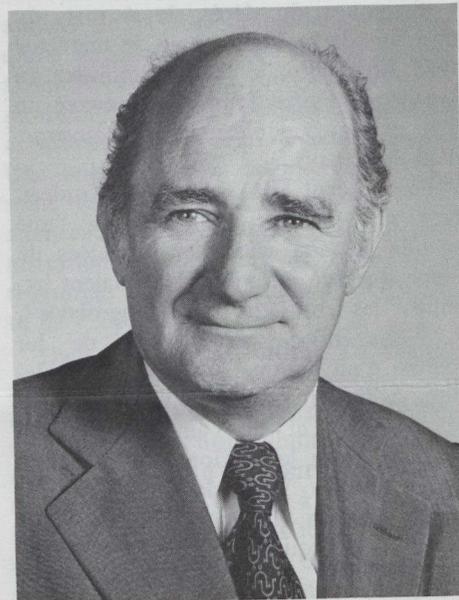
précise même qu'aucun changement ne sera apporté aux institutions politiques actuelles avant qu'un second référendum n'ait été tenu sur la nature de ces modifications éventuelles.

Il est donc clair que la consultation du 20 mai s'inscrit dans un long processus dont l'aboutissement, quel qu'il soit, ne saurait intervenir avant belle lurette, comme on dit chez-nous. Pour la mise en oeuvre de son projet sécessionniste, l'actuel gouvernement du Québec a choisi une stratégie qui a provoqué la création d'un néologisme dans la presse: l'éta-pisme.

Il n'est pas sans intérêt de se demander quels facteurs politiques ont inspiré ce choix. Les proclamateurs classiques de souveraineté, à travers l'histoire, nous ont habitués à plus de hâte, voire de précipitation. Qu'est-ce donc qui inspire à ceux-ci tant de lenteur et de précaution?

D'abord, et c'est tout à leur honneur, un souci démocratique évident. Il ne s'agit pas pour eux d'imposer par la violence aux Québécois une souveraineté dont ceux-ci ne voudraient pas. Par ailleurs, et cela honore leurs adversaires fédéralistes, aucun interdit n'a jamais frappé le projet sécessionniste. Il est parfaitement légal, au Canada, de promouvoir démocratiquement la Souveraineté-Association du Parti québécois, et les seules armes employées par ceux qui la refusent sont celles de la persuasion. Dans ces conditions, on comprend que les sécessionnistes québécois aient opté pour une stratégie qui prévoit plusieurs étapes successives dans la poursuite de leur objectif...

S'il s'agissait de libérer de ses chaînes un peuple privé de liberté, victime d'une dictature, en proie à l'arbitraire et à l'oppression, on aurait du mal à comprendre que ses libérateurs ne montrent pas plus d'impatience. Et, certes, la rhétorique de certains nationalistes québécois pourrait faire croire, à certains moments, qu'il s'agit bien de cela. On a parlé de "géo-



M. Gérard Pelletier

cide en douce", de "spoliation coloniale", de menaces à la survie des francophones et de bien d'autres choses encore. Mais c'était de la rhétorique, justement. Le Livre blanc du gouvernement québécois, coup d'envoi de la campagne référendaire, et manifeste officiel du parti sécessionniste, fait bonne justice de ces exagérations lyriques.

Voici en quels termes il décrit le Québec contemporain:

Nous sommes un pays jeune et instruit: en moins d'une génération, nous avons complètement transformé notre système d'éducation; parmi les moins instruits il y a 20 ans, nous avons rejoint le peloton de tête des pays industrialisés. Aujourd'hui, nos diplômés sortent par milliers des collèges et des universités.

Notre main-d'oeuvre est compétente et efficace: quelques études ont démontré que le travailleur québécois apporte souvent au travail plus de fierté et d'application que ses confrères nord-américains.

Dans le domaine technique et scientifique, le Québec, grâce à ses laboratoires et à ses centres de recherche, a fait des pas de géant. Par ailleurs, plusieurs de nos entreprises d'ingénierie-conseil ont acquis leurs lettres de noblesse: trois des dix plus grandes sociétés mondiales sont québécoises.

Depuis quelques années, le dynamisme de nos régions et la naissance de nombreuses entreprises ont fait mentir le vieux cliché sur le peu d'esprit d'entreprise des Québécois; et, de plus en plus, nos entreprises acceptent de se regrouper

## La chronique des arts

pour mieux contribuer à l'expansion de notre économie.

Reconnus, du reste, pour leur sens de l'économie, les Québécois, grâce à leurs épargnes, disposent maintenant de capitaux considérables: l'extraordinaire succès de nos coopératives d'épargne et de crédit, comme aussi de nos compagnies d'assurance, en est la preuve éloquente; les caisses populaires Desjardins et les caisses d'économie comptent plus de quatre millions de membres et ont un actif de plus de \$10 milliards; en 12 ans, l'actif total des caisses d'entraide économique a passé de moins d'un million à plus d'un milliard. Par ailleurs, la création d'un régime universel de retraite nous a permis d'accroître sensiblement notre épargne collective: la Caisse de dépôt et de placement du Québec se classe maintenant au premier rang des sociétés de placement du Canada, pour la taille et la diversité de son portefeuille. De son côté, l'Hydro-Québec, par l'importance de son actif, est la plus grande entreprise, de toutes catégories, au Canada, et l'une des plus grandes entreprises de production et de distribution d'électricité en Amérique.

Déjà, nous sommes un pays riche. Notre produit intérieur brut par habitant, en 1978, plaçait le Québec au quatorzième rang<sup>1</sup> des quelque 150 pays du monde.

Nous ne sommes donc pas, nous Québécois, les damnés de la terre, même aux yeux des plus sévères critiques du régime actuel. Ils ont beau dénoncer les méfaits du fédéralisme, souligner certaines injustices très réelles dont nous avons été les victimes, force leur est de reconnaître que nous ne sortons pas anémiés, au contraire, d'un siècle de cohabitation confédérale avec nos compatriotes anglophones. Le Livre blanc souligne, bien entendu, que notre situation n'est pas "la conséquence de quelque régime politique". Il ne ressort pas moins de cette description que le fédéralisme canadien, en dépit de ses défauts, n'a pas empêché les Québécois de développer leur culture et leur économie. Et c'est cela sans doute qui fait hésiter la moitié d'entre eux (peut-être davantage on le saura le 21 mai) au bord de l'aventure qu'on leur propose.

Ils savent, parce qu'ils y vivent, que le régime fédéral canadien est l'un des plus décentralisés du monde et que le Québec y jouit d'une autonomie très large. Son

gouvernement possède en exclusivité des pouvoirs très importants; il est le seul maître chez lui en matière d'éducation, il administre seul la justice sur son territoire, il exploite comme il l'entend ses immenses richesses naturelles, il a sa police, il est libre de contracter où il veut et comme il le veut n'importe quel emprunt, au Canada ou à l'étranger, sans même en prévenir le gouvernement central, il légifère en matière linguistique, il a sa large part d'autorité, souvent la part du lion, en matière de sécurité sociale, de développement urbain. Il n'est guère de domaines d'où il soit exclu, hors la Défense nationale et les Affaires étrangères. Or, en ce dernier domaine, il entretient dans plusieurs pays, et notamment en France, des délégations générales, et fait partie du principal organisme de la francophonie internationale, l'Agence de coopération culturelle et technique, à titre de gouvernement participant.

Il ne s'agit donc pas, comme on a souvent tendance à le croire à l'étranger, d'une communauté francophone ostracisée, ligotée, paralysée dans son développement par un régime oppressif et par des institutions unitaires qui lui nient tout "droit à la différence", selon une expression en faveur chez les partisans de la souveraineté. Sans doute, certaines minorités, dans les provinces anglophones, ont-elles raison de reprocher à leurs gouvernements provinciaux de ne pas faire droit à leurs aspirations culturelles. Mais c'est en vertu des mêmes pouvoirs exclusifs dont jouit le Québec que des gouvernements refusent certains droits à leurs communautés de langue française.

Il existe de toute évidence des causes sérieuses de mécontentement, puisque nous faisons face à une crise. Mais un très grand nombre de Québécois continuent de penser que les remèdes à leurs maux seront plus faciles à trouver dans un fédéralisme renouvelé que dans la rupture qu'on leur propose.

Ils refusent, par exemple, la suppression du gouvernement fédéral, au sein duquel le Québec est largement représenté. Il est notoire que la communauté francophone du Canada y a marqué des points importants, au cours de la dernière décennie, à mesure qu'elle prenait conscience de sa force politique. Les autorités fédérales ont été les premières, précédant en cela le Québec lui-même, à légiférer en matière linguistique pour la protection et la diffusion du français à travers tout le Canada. Je sais qu'il est bien porté chez

certain commentateurs, au Canada et même en France, de dire que la politique des langues officielles, inaugurée en 1969 par le premier ministre Pierre Trudeau, s'est soldée par un échec. Et sans doute peut-on citer de nombreux exemples à l'appui de cette conclusion; le gouvernement canadien, bien loin de dissimuler les difficultés, fournit lui-même les constats d'échecs. Il était conscient, dès le départ, que sa politique linguistique rencontrerait mille résistances, parce qu'elle constituait une véritable révolution en milieu anglophone, et qu'il faudrait des années pour en assurer l'application. Il a donc nommé un commissaire aux langues officielles, gardien permanent, sévère et intraitable, chargé de dénoncer au Parlement les accrocs à la lettre et à l'esprit de la loi. La semaine dernière encore, dans son rapport annuel, ce commissaire stigmatisait publiquement, en pleine campagne référendaire, les lenteurs, les négligences et les résistances opiniâtres qu'il a constatées au cours de l'année, et que rencontre encore l'application de la loi, dix ans après son adoption.

Est-ce à dire que la politique est un échec? Il faudrait d'abord définir avec soin à quoi vise cette politique. Une légende apparemment increvable, puisqu'on la retrouve encore sous la plume de journalistes sérieux, voudrait que M. Trudeau ait rêvé de transformer en citoyens parfaitement bilingues 23 millions de Canadiens. S'il l'avait ainsi conçue, sa politique n'aurait pu aboutir, en effet, qu'à l'échec le plus cuisant. Mais il n'a jamais été question d'une pareille entreprise. L'objectif de la loi et de la politique est ambitieux, certes, mais réaliste. Il s'agit d'assurer que tout citoyen canadien puisse traiter avec son gouvernement central et en recevoir les services dans la langue officielle de son choix. Il s'agit de permettre le libre usage du français et de l'anglais au sein de la Fonction publique et de toutes les agences gouvernementales. Dans les faits, il s'agissait de donner droit de cité et de statut égal au français dans un énorme appareil étatique qui avait largement ostracisé cette langue depuis plus d'un siècle. Bien entendu, nous n'y sommes pas encore, après dix ans.

Faut-il toutefois parler de faillite et prêcher l'abandon, quand des progrès énormes ont été réalisés? L'extension de la chaîne française de radio-télévision de l'Atlantique au Pacifique n'est pas un

(suite à la page 8)

<sup>1</sup>Source: OCDE, *Les Principaux Indicateurs économiques*, avril 1979. Ces comparaisons sont fondées sur le PIB/per capita national, exprimé en dollars américains.

## Bell Canada célèbre son centième anniversaire

1980 marque le centième anniversaire de la compagnie de téléphone Bell Canada. C'est en effet le 29 avril 1880 que la Compagnie, qui s'appelait alors la Compagnie Bell Telephone du Canada, obtint sa charte.

Pour célébrer son centenaire, Bell Canada a décidé de mettre sur pied des activités soulignant sa tradition de "service à la communauté". Cette tradition n'inclut pas seulement la fourniture de services de télécommunication; elle comprend aussi l'appui que la Compagnie accorde à des activités communautaires dignes d'intérêt.

L'une des principales activités de la Compagnie cette année est une série de 36 séminaires dont le but est de susciter une meilleure compréhension, de la part du public et des enseignants, du défi social que représente la situation des enfants souffrant de troubles d'apprentissage. Les séminaires auront lieu en Ontario et au Québec.

Un autre projet du centenaire est déjà amorcé. Il vise à déterminer les besoins particuliers des handicapés (ceux qui ont des troubles moteurs, des troubles de l'ouïe ou de la vue) pour lesquels aucun service n'est offert à l'heure actuelle et qui ne font l'objet d'aucune recherche. La Compagnie serait alors en mesure d'apporter sa contribution en organisant la recherche nécessaire ou en introduisant progressivement de nouveaux produits ou services selon le cas. Plusieurs associations et organismes pour handicapés prennent part à cette étude.

Des activités à l'échelle locale tiendront compte des besoins individuels de chaque communauté. Ainsi, en Ontario, Bell Canada commanditera des activités dans plusieurs localités, alors qu'au Québec une caravane mobile résumera l'histoire des télécommunications au cours des 100 dernières années, et donnera un aperçu des progrès à venir d'ici l'an 2000. La caravane fera le tour de la province, s'arrêtant dans quelque 20 villes.

La reconnaissance de la contribution des employés de la Compagnie (ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui) au succès de Bell Canada, tient une place importante dans le programme du centenaire. Des dîners en l'honneur des retraités auront lieu dans 15 localités du Québec et de l'Ontario et seront l'un des événements marquants de ce programme.



Bell Canada

Téléphone de bureau (1880).

### D'hier à aujourd'hui

Depuis 1880, d'une petite compagnie téléphonique comptant 2 100 appareils, Bell Canada est devenue un chef de file à l'échelle mondiale dans le domaine des télécommunications; elle compte maintenant plus de neuf millions d'appareils en Ontario, au Québec et dans les Territoires-du-Nord-Ouest; elle offre un vaste éventail de services que notre société contemporaine considère essentiels, la transmission des données par exemple.

"Un grand nombre des activités du centenaire ont été proposées par nos employés actuels et nos retraités", fait remarquer M. James Thackray, président de Bell Canada, "ce qui témoigne de la volonté de servir qui a toujours animé l'industrie du téléphone depuis ses débuts et atteste de notre détermination à maintenir cette tradition au cours d'un deuxième siècle de service".

La Commission d'enquête sur la consultation sanitaire avec les Indiens et les Inuit, présidée par le juge Thomas Berger, a terminé son enquête et soumis son rapport au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Rapport évalue l'état de santé des Indiens et des Inuit, étudie la question de la consultation et examine les initiatives qu'ont prises les associations nationales, provinciales et territoriales d'autochtones dans le domaine de la santé.

## L'éducation supérieure est toujours payante

Selon un rapport de Statistique Canada, une éducation collégiale ou universitaire est toujours payante, mais elle l'est davantage pour les hommes que pour les femmes.

Le rapport est basé sur ce qui est advenu de 29 609 étudiants de neuf provinces deux ans après l'obtention de leur diplôme, en 1976. Le Québec fait l'objet d'une étude séparée.

Environ un quart des étudiants se sont trouvés en chômage temporaire mais la majorité ont obtenu des emplois conformes à leur formation et sont satisfaits de leur travail ainsi que de leur salaire.

Les diplômés d'université ont reçu de meilleurs emplois que ceux des collèges; par contre, c'est en plus grand nombre que ceux-ci ont obtenu du travail dans leur domaine de formation.

Un plus grand nombre de femmes se sont trouvées en chômage, et celles qui ont obtenu de l'emploi ont reçu des salaires inférieurs à ceux des hommes de même niveau académique.

De plus, si l'éducation supérieure a facilité l'emploi des hommes, il n'en fut pas de même pour les femmes.

Quelle que soit leur situation — célibataires, détentrices d'une maîtrise ou d'un doctorat — les femmes obtiennent moins facilement du travail.

Les études en informatique, en transport et en génie favorisent l'emploi et les diplômés aident beaucoup, mais les détenteurs de doctorats ne gagnent pas beaucoup plus que ceux qui n'ont qu'une maîtrise.

## Quelques faits sur la motoneige

En Amérique du Nord, on ne compte pas moins de 7 millions d'adeptes de la motoneige. Au Canada seulement, le nombre de motoneiges en circulation s'élève à un million.

Au Québec, 300 clubs regroupent 501 000 motoneigistes, soit 12,5 p. cent de la population (18 ans et plus), indique le ministère québécois des Loisirs, Chasse et Pêche. Fait cocasse, il y a aujourd'hui dans cette province 60 000 kilomètres de pistes de motoneige contre 45 000 de routes asphaltées.

D'après un article de *La Prévention au Canada*, Conseil canadien de la sécurité.

# La chronique des arts

## Marie-Claire Blais reçoit à nouveau le Prix du gouverneur général

Les lauréats des Prix littéraires du gouverneur général pour l'année 1979 ont reçu leur prix lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 6 mai à Vancouver (Colombie-Britannique). Le prix s'accompagne d'un montant de \$5 000.

Les lauréats sont Marie-Claire Blais pour *Le Sourd dans la ville* (Stanké); Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos pour *Le Fait anglais au Québec* (Libre expression); Robert Mélançon pour *Peinture aveugle* (VLB); Jack Hodgins pour *The Resurrection of Joseph Bourne* (Macmillan of Canada); Maria Tippett pour *Emily Carr* (Oxford University Press); et Michael Ondaatje pour *There's a Trick with a Knife I'm Learning to Do* (McClelland and Stewart).

### Notes sur les lauréats

**Marie-Claire Blais** — Née en 1939 à Québec, Marie-Claire Blais a une longue carrière littéraire derrière elle. Elle a déjà obtenu le Prix littéraire du gouverneur général en 1967 et a reçu de nombreux autres prix et distinctions, dont le prix Médicis (1966) pour *Une saison dans la vie d'Emmanuel*. Presque tous ses ouvrages ont été traduits en anglais et certains en d'autres langues.

Dans *Le Sourd dans la ville*, on retrouve les personnages tourmentés et l'univers sombre et envoûtant de la romancière, où la souffrance et la mort sont toujours à l'arrière-plan. Marie-Claire Blais habite Montréal.

**Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos** — Dominique Clift appartient, de par ses origines, aux deux communautés, anglophone et francophone, du Québec. Journaliste au *Globe and Mail*, au *Toronto Star* et au *Montreal Star*, il a reçu, en 1963, le grand prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française. Il habite à Montréal.

Sheila McLeod Arnopoulos, anglophone de Montréal, membre du conseil consultatif de l'immigration du Québec, a été pendant dix ans journaliste au *Montreal Star*. En 1968, elle a reçu le National Newspaper Award et, en 1975, le Media Club Award.

*Le Fait anglais au Québec* est une étude historique et socio-politique de la présence anglaise au Québec. Les auteurs, s'adressant aux francophones du Québec, font cet avertissement: "Le fait anglais est un élément essentiel de l'identité



Marie-Claire Blais

collective française, comme l'est le fait français pour la population anglaise". Ils constatent qu'à bien des points de vue, l'année 1960 marque la fin d'une époque. Trente pages de bibliographie, de chronologie et de tableaux démographiques terminent l'ouvrage.

**Robert Mélançon** — Né à Montréal en 1947. Après des études de lettres aux Universités de Montréal et de Tours (France), il enseigne la littérature française à l'Université de Montréal. Il est également critique littéraire au journal *Le Devoir*. Il habite Montréal.

Les mois, les saisons, les pierres, les arbres, les vergers, l'herbe, le ciel, le soleil, les étoiles, la nuit, le vent, mais aussi la



Michael Ondaatje

femme et la ville, autant de thèmes où Robert Mélançon a trouvé son inspiration. Composé de 76 poèmes, assez classiques malgré le vers libre, généralement courts et le plus souvent sereins, *Peinture aveugle* est le deuxième recueil de poésie de l'auteur.

**Jack Hodgins** — La plupart des contes et nouvelles de Jack Hodgins se passent dans l'île Vancouver (Colombie-Britannique), où l'auteur est né en 1938 et où il réside toujours. Établi à Lantzville, il enseigne l'anglais dans une école secondaire de Nanaimo et offre des cours de création littéraire qui attirent les apprentis-écrivains de toute l'île.

Jack Hodgins a d'abord publié un recueil de nouvelles, *Spit Delaney's Island* (1976) et, l'année suivante, un roman, *The Invention of the World* (prix Gibson pour le meilleur "premier roman" de l'année). Dans *The Resurrection of Joseph Bourne*, il crée un village imaginaire peuplé de personnages extravagants, où se multiplient les événements fantastiques et comiques.

**Maria Tippett** — Née à Victoria (Colombie-Britannique) en 1944, Maria Tippett habite Vancouver et enseigne l'histoire culturelle à l'Université Simon Fraser.

*Emily Carr: A Biography*, publié après cinq ans de recherche et de rédaction, constitue la première étude complète sur le célèbre peintre de la côte ouest du Canada. La vie souvent difficile de cette artiste remarquable, le développement de sa vision esthétique et les caractéristiques du milieu social et artistique dans lequel elle a vécu sont étudiés à fond, en un récit plein de vie.

**Michael Ondaatje** — Né à Ceylan en 1943, Michael Ondaatje a vécu plusieurs années en Angleterre avant de s'installer au Canada, en 1962. Il est titulaire d'une maîtrise de l'Université Queen's. Il partage son temps entre une ferme, sise au nord de Kingston, et Toronto, où il enseigne l'anglais à l'Université York. Surtout connu comme poète, il a également fait des films documentaires et de la critique littéraire. Son ouvrage de prose poétique, *Collected Works of Billy the Kid*, lui a valu le Prix littéraire du gouverneur général en 1970.

*There's a Trick with a Knife I'm Learning to Do*, composé de poèmes écrits entre 1963 et 1978, laisse voir la technique expérimentale sans cesse en recherche et la forte imagerie tactile de Michael Ondaatje.

Photo d'archivées

Le Droit

(suite de la page 5)

échec. L'édition simultanée en français et en anglais de tous les textes de loi et de dizaines de milliers de publications, rapports et études diverses est désormais une réalité. La possibilité pour des dizaines de milliers de fonctionnaires francophones de travailler désormais dans leur langue, alors qu'ils devaient auparavant adopter l'anglais comme langue de travail, cela non plus n'est pas une illusion. Ni la promotion de milliers de francophones à des postes auxquels, jusqu'à présent, ils n'avaient jamais eu accès. Échec lamentable? Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Mais s'il est une chose que la politique m'a enseignée, c'est que dans cet art, tous les succès sont relatifs.

Voilà donc quelques raisons qui inspirent à d'innombrables Québécois de sérieux doutes sur l'opportunité de dire oui à la Souveraineté-Association. Et ce ne sont pas les seules. Je m'en voudrais de passer sous silence celle qui m'impressionne personnellement davantage que toutes les autres, à savoir le danger de rompre la cohésion canadienne face à l'attraction de la puissance américaine. Un Québec politiquement isolé, même s'il restait intégré à l'espace économique du Canada, aurait-il quelque chance de résister à l'assimilation éventuelle par les États-Unis? Je crois pour ma part, et je ne suis pas le seul, que la sécession du Québec provoquerait un morcellement du Canada, non pas en deux mais en trois ou quatre morceaux dont chacun, à plus ou moins brève échéance, se retrouverait au sein de l'union américaine. Ce n'est certes pas ce qui peut arriver de pire à un peuple. Mais dans cette aventure, notre communauté francophone perdrait toute chance, à mon avis, non seulement de s'épanouir mais même de survivre culturellement.

Mais revenons au référendum. Il est déjà acquis, parce qu'ils ne se gênent pas

---

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

de l'avouer, que beaucoup de fédéralistes, opposés à toute sécession totale ou partielle, diront quand-même oui, le 20 mai, quand ils visiteront l'isoloir. Comment interpréter ce paradoxe? Un éminent politicologue québécois vient de s'en expliquer publiquement. Il ne croit pas au projet sécessionniste. Il rejette la Souveraineté-Association. Mais il veut un fédéralisme renouvelé selon une autre formule. Il craindrait, en votant non, de consacrer le *statu quo*. Il votera donc oui, mais pour donner aux autorités fédérales et aux provinces anglophones un choc susceptible d'amorcer des négociations sérieuses, en vue d'un rajeunissement radical des institutions canadiennes. Il ne sera pas le seul. Je connais des militants ouvriers, anciens compagnons de travail du temps où j'étais moi-même permanent syndical, qui voteront oui, même s'ils tiennent au Canada. "C'est simple, m'a dit l'un d'eux. Maintenant qu'on a fait le chantage suprême, on va pas se dégonfler. Autrement, on perdrait toute force de négociation. Mais tu vas voir. Ça va finir par s'arranger". J'ajoute que ce travailleur a voté pour M. Trudeau aux récentes

élections fédérales, avec 68,3 p. cent des Québécois qui ont voté ce jour-là. Son attitude, comme d'ailleurs celle du politologue dont j'ai parlé, n'obéit sans doute pas à la plus stricte logique cartésienne. Elle m'inspire, à moi, mille réserves. Mais elle constitue un fait dont il faudra tenir compte.

La victoire des "oui", si elle se produisait, ne serait certes pas dénudée de toute signification. Elle en aurait même plusieurs, comme on peut déjà le constater. Et si les "non" devaient l'emporter, cela constituerait un refus de la Souveraineté-Association mais certes pas un endossement du *statu quo*.

Sans doute, l'un ou l'autre verdict, en dépit de son ambiguïté, s'incrira-t-il dans une dynamique ou bien sécessionniste, ou bien fédéraliste. Mais ni l'un ni l'autre ne sera déterminant.

La vie politique canadienne ne risque donc pas, c'est le moins qu'on puisse prédire, de retomber dans le demi-sommeil dont les femmes et les hommes de ma génération se plaignaient avec amertume, naguère, quand nous avions 20 ans.

---

## Nouvelles brèves

Dennis Lee (Canada) et Robin Jenkins (Écosse) sont les deux prochains bénéficiaires du programme d'échange d'écrivains Canada-Écosse. Le collègue Glendon de l'Université York (Toronto) accueillera M. Jenkins, et une université écossaise recevra M. Lee, du 1er octobre 1980 au 30 juin 1981.

Le prince Philip préside les travaux du cinquante et unième congrès d'étude du Commonwealth qui se tient au Canada du 17 mai au 7 juin. Le thème du Congrès est le suivant: *L'Homme et la société industrielle*.

Le vice-ministre fédéral de l'Agriculture a effectué en avril une visite de quatre jours à Rabat (Maroc). Il était accompagné d'une délégation de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires. Il a eu des entretiens avec les ministres marocains de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'avec le secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé du Plan et du Développement régional.

Le symposium international de sculpture environnementale de Chicoutimi (Québec) se tiendra du 13 juin au 1er

août. En plus des dix sculpteurs choisis et de leurs familles, le symposium accueillera 125 étudiants qui suivront des ateliers expérimentaux pendant trois semaines. Un colloque international réunira quelque 400 participants.

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint ont été augmentées le mois dernier. La pension de base de la Sécurité de la vieillesse est passée de \$182,42 à \$186,80. Le Supplément maximal pour une personne seule (ou une personne mariée dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas l'Allocation au conjoint) est passé de \$149,76 à \$153,35.

Une exposition intitulée *Les Vieux Acadiens* a été présentée à Summerside (Île-du-Prince-Édouard) du 8 avril au 4 mai. L'inauguration a eu lieu en présence du lieutenant-gouverneur de l'Île, M. J. Aubin. L'Exposition regroupait plus de 35 photos anciennes et des textes historiques.

Un phoque d'environ 160 kilos s'est retrouvé un beau matin du mois d'avril dans la rue principale de Moncton (Nouveau-Brunswick). Le phoque, qui semblait affamé, a été pris dans un filet et retourné à la mer dans un camion.